



## Divorce&dettes professionnelles

Par **Emmanuelle18**, le 16/11/2009 à 21:34

Bonjour,

Avec mon mari nous sommes séparés de fait depuis mi-juillet. Il avait un commerce et a procédé à une cessation d'activité en mai 2009. Les biens immobiliers pro (commerce) et perso (logement) sont à vendre mais en vain. Il y a des dettes (prêts en banque pro et perso) et la vente recouvrerait celles-ci.

Mon mari est actuellement insolvable puisque au RSA et moi je travaille (titulaire de mon poste dans la fonction publique) et suis co-empruntrice des prêts.

Pour l'instant les banques patientes mais pour combien de temps ! Je voudrais savoir ce que je crains si les biens immobiliers ne se vendent pas (en cas de vente aux enchères) ... Les banques vont-elles se retourner contre moi qui ai un salaire ?

Mon mari a essayé de prendre toutes les dettes à sa charge par le biais du notaire mais il n'offre aucune garantie du fait de son non-travail ... S'il montait un dossier de surendettement, cela changerait-il la donne ?

Nous aimerions divorcer à l'amiable mais je suppose que cela veut dire partage des dettes ? Et celà est-il possible du fait de son insolvabilité ?

Comment puis-je agir pour m'en sortir le mieux possible (j'ai deux enfants à charge, un loyer, des charges courantes ....) ?

A l'heure actuelle, je ne sais plus vers qui me tourner pour être informée (j'ai été au cidff qui ne m'a rien appris que je ne savais déjà) je pense que cela retourne du domaine juridique.

Je vous remercie de votre réponse,

Cordialement